

# LA SEMAINE ECONOMIQUE EN BREF

No: 32-07/15 juillet 2015

UN APERÇU SYNTHETISÉ DE L'ACTUALITÉ ECONOMIQUE REALISÉ PAR LA  
DIRECTION DES ETUDES, DE L'INFORMATION ET DE LA PROMOTION ECONOMIQUES (DEIPE)  
REDACTION: SERVICE DES ETUDES, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA VEILLE ECONOMIQUES

## SOMMAIRE :

### • A LA UNE

LA BEAC ABaisse DE 50 POINTS SON PRINCIPAL TAUX D'INTÉRÊT DIRECTEUR

### • EN BREF

LE GOUVERNEMENT LANCE LE PROJET DE COLLECTE ET DE DIFFUSION DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES

LA COOPÉRATION CAMEROUN-FRANCE S'ENRICHIT DE QUATRE NOUVEAUX ACCORDS

LA COBAC JUGE EXORBITANTES LES COMMISSIONS PRÉLEVÉES PAR LES EMF SUR LES TRANSFERTS D'ARGENT

LES BAILLEURS DE FONDS S'ENGAGENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DOUANIÈRE

GUINESS CAMEROUN PRÉVOIT 600% D'AUGMENTATION DE SA DEMANDE EN MATIÈRES PREMIÈRES LOCALES EN 2018

LE VOLUME DES CRÉANCES DOUTEUSES DES BANQUES DE LA CEMAC S'ACCROÏT DE 2%

UNE UNION TRIPARTITE POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES EN

## LA BEAC ABaisse DE 50 POINTS SON PRINCIPAL TAUX D'INTÉRÊT DIRECTEUR

Les travaux du Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) se sont déroulés le 9 juillet 2015 à Yaoundé. Ceux-ci ont débouché sur deux annonces fortes: la baisse du taux d'intérêt directeur de la BEAC (le taux de refinancement des banques auprès de la Banque Centrale) et la révision à la baisse des prévisions de croissance de la zone en 2015.

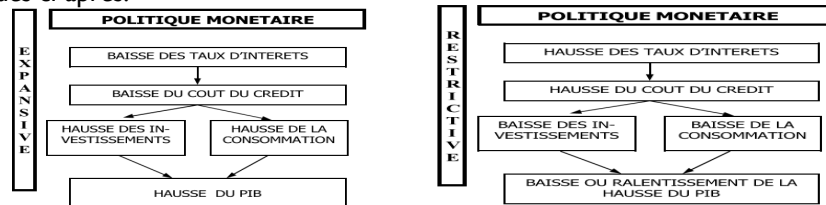
### LES RAISONS DE LA BAISSSE DU TAUX D'INTÉRÊT DIRECTEUR

Analysant la situation économique dans la zone CEMAC, le CPM a constaté que la trésorerie des pays membres, structurellement marquée par des déficits budgétaires, se dégradait davantage, ceci d'une part, à cause de la baisse des recettes pétrolières (elle même consécutive de la chute soudaine des cours du pétrole), et d'autre part, à cause des crises sécuritaires en Centrafrique et aux frontières du Cameroun et du Tchad, du fait des exactions de Boko Haram.

Ce constat (de trésorerie des Etats) qui a ainsi motivé la CPM à proposer un abaissement de 50 points du taux d'intérêt directeur le ramenant ainsi de 2,95% à 2,45%.

### EFFETS D'UNE POLITIQUE MONÉTAIRE EXPANSIVE

L'objectif principal de la décision d'abaisser le principal taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), est la relance de la croissance économique de la zone. De fait, dans le principe, en permettant aux banques commerciales de se refinancer auprès de la banque centrale à un taux d'intérêt minoré, la mesure permet d'induire la baisse des taux d'intérêt sur les crédits octroyés aux opérateurs économiques par les institutions bancaires de la zone CEMAC, et de relancer ainsi l'investissement et la consommation. Schématiquement, les canaux de transmission de cet instrument de politique monétaire dite expansive (qui vise à accélérer la croissance, contrairement à une politique restrictive dont les effets visés sont contraires) sont tels qu'indiqués ci-après.



## EFFICACITÉ D'UNE POLITIQUE MONÉTAIRE EXPANSIVE

De nombreuses études sur l'efficacité de la politique monétaire ont été réalisées<sup>1</sup>. Celles-ci concluent, selon les instruments utilisés, à une efficacité relative de la politique monétaire. Dans la réalité des faits, en zone CEMAC, on note que, malgré les différentes baisses du taux directeur consenties par la Banque Centrale des pays de la CEMAC ces dernières années, les opérateurs économiques n'ont pas dit avoir eu plus facilement accès au crédit, les banques commerciales continuant de pratiquer des taux d'intérêt élevés.

Cette réalité, qui aggrave la situation de surliquidité des Institutions Financières, tiendrait au fait d'un environnement des affaires insalubre dans lequel la banque exerce difficilement ses garanties. Toutes choses qui font grimper la prime de risque appliquée aux opérateurs lors des opérations de prêts à la clientèle.

C'est pourquoi, dans un souci de meilleure efficacité de la mesure, la BEAC encourage de plus en plus les établissements de crédit à recourir aux accords de classement. Ceux-ci permettent à la Banque Centrale de contrôler les taux d'intérêts sur les crédits accordés à certains opérateurs économiques. Ce qui, selon le gouverneur de la BEAC, permet souvent de réduire d'au plus 50% les taux d'intérêt usuels, après une baisse du taux d'intérêt directeur de la Banque centrale.

## PRÉVISIONS DE CROISSANCE EN ZONE CEMAC

Sur la base des constats suscités (situation alarmiste de la trésorerie des Etats membres du fait de la chute des cours du pétrole et de la crise sécuritaire au Cameroun, RCA et Tchad), la BEAC a également fait part de son pessimisme quant à la réalisation des précédentes perspectives de croissance de la Zone. Elle a ainsi ramené ses prévisions à 2,8% en 2015, alors qu'il y a trois mois, en Avril 2015, ses perspectives pour 2015 étaient de 4,4% pour la zone.

<sup>1</sup>Fisher (1911) dans la théorie quantitative de la monnaie (TQM); Keynes (1936) fondateur de la possibilité d'une politique monétaire expansionniste pour stimuler l'activité économique; Friedman (1968), pour qui les effets de la politique monétaire ne sont que transitoires; Lucas (1970) et Sargent (1972) qui introduisent les anticipations rationnelles; ONDO OSSA (2005) mène une étude sur les pays de la zone CEMAC; MALLAYE (2009) étudiant l'impact des réformes monétaires sur la croissance économique en zone CEMAC.

## EN BREF

**LE GOUVERNEMENT LANCE LE PROJET DE COLLECTE ET DE DIFFUSION DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES**

Les Ministères de l'Agriculture et de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales, viennent de lancer, avec le concours de l'Institut National de la Statistique (INS), un projet visant la mise en place d'ici octobre 2015, d'un système électronique de collecte et de diffusion des prix des denrées alimentaires via les smartphones. Le projet ambitionne de stabiliser les prix dans les marchés camerounais, en donnant aux ménagères et producteurs des informations en temps réel leur permettant de prendre les meilleures décisions d'achat ou de vente.

**LA COOPÉRATION CAMEROUN-FRANCE S'ENRICHIT DE QUATRE NOUVEAUX ACCORDS**

La coopération entre la France et le Cameroun s'est une fois de plus densifiée. En effet, en marge de la visite d'Etat du Chef d'Etat français au Cameroun le 3 juillet 2015, quatre nouvelles conventions de financement d'un montant de 76 milliards FCFA ont été signées entre la France et le Gouvernement camerounais. Les financements devraient s'ajouter à ceux prévus pour l'aménagement de certaines capitales régionales, pour les aménagements complémentaires du deuxième sur le Wouri, pour l'appui aux petites et moyennes entreprises. Par ailleurs la visite a donné lieu aux échanges entre les têtes de proue des milieux d'affaires camerounais et français. Ces échanges se sont soldés par la manifestation d'intérêt de plusieurs investisseurs français, notamment le PDG du groupe Accor hôtels.

**LA COBAC JUGE EXORBITANTES LES COMMISSIONS PRÉLEVÉES PAR LES EMF SUR LES TRANSFERTS D'ARGENT**

Selon un rapport publié le 30 juin 2015 et consécutif à une enquête conduite au Cameroun par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC), les commissions sur les opérations de transfert d'argent sont prélevées par les microfinances camerounaises en marge de la réglementation y afférente. En effet, au mépris total des dispositions du règlement portant harmonisation de la réglementation des changes dans les Etats membres de la CEMAC, lequel fixe à 0,25% et à 0,50% du montant envoyé éventuellement majoré d'une taxe sur le chiffre d'affaires et de toute autre taxe spécifique, « les grilles tarifaires produites par les Emf révèlent que, s'agissant des transferts domestiques, la moyenne des taux oscille entre 0,10% et 5%, tandis que pour les transferts internationaux (...), la moyenne des taux varie entre 3,18% et

12,5%, avec des variations d'un établissement à l'autre». C'est pourquoi, dans une correspondance récemment adressée aux responsables des Emf, le Secrétariat Général de la COBAC invite à mettre fin à ces pratiques, lesquelles impactent négativement leur clientèle.

**LES BAILLEURS DE FONDS S'ENGAGENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DOUANIÈRE**

La première conférence des donateurs de la région de l'Organisation Mondiale des Douanes de l'Afrique Occidentale et Centrale (OMD-AOC) s'est achevée le 09/07/2015 à Yaoundé. Dans une perspective d'engagement des réformes douanières, les travaux se sont déroulés sur le thème: « Contraintes et opportunités du financement des politiques de modernisation douanières dans le contexte de la facilitation et la sécurisation des échanges ». Ils avaient pour objectif de faire connaître aux bailleurs de fonds et autres partenaires stratégiques, les projets de la réforme voulue des 23 pays présents aux assises. Ceux-ci visent la facilitation du commerce, le renforcement du contrôle sur les biens et les personnes, la sécurité et la protection de la société et de l'environnement au travers d'actions de simplification des procédures, d'amélioration du système de contrôle, de modernisation des systèmes informatiques et de protection de l'espace économique concerné. Selon Mme le Directeur Général des Douanes Camerounaises, Ces projets ont été évalués au grand satisfecit des donateurs qui ont décidé d'œuvrer pour qu'ils soient réalisés.

**GUINNESS CAMEROUN PRÉVOIT 600% D'AUGMENTATION DE SA DEMANDE EN MATIÈRES PREMIÈRES LOCALES EN 2018**

M. Christian Pouth, Corporate Relations Director chez Diageo pour l'Afrique du Centre et de l'Ouest, a récemment dévoilé l'ambition de Guinness Cameroun, la filiale locale de la firme, de s'approvisionner essentiellement en matières premières locales d'ici 2018. En 2018 en effet, Guinness Cameroun, qui avait utilisé 2700 tonnes de matières premières locales en 2014, verra ses besoins en produits locaux s'augmenter d'environ 600%, pour atteindre les 17000 tonnes. Ce qui sonne pour les producteurs de mil, maïs et sorgho camerounais comme une invitation à investir davantage dans leur culture. Déjà, la filiale elle-même a investi quelques 3 milliards de francs Cfa dans un projet de production du sorgho dans la partie septentrionale du Cameroun, en attendant les résultats du PIDMA (Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles), dans le cadre duquel la firme a

signé une convention avec le gouvernement camerounais en 2013.

**LE VOLUME DES CRÉANCES DOUTEUSES DES BANQUES DE LA CEMAC S'ACCROÎT DE 2%**

A l'occasion de la 7<sup>ème</sup> session de la rencontre entre le Président de la COBAC et les dirigeants des établissements de crédit de la zone CEMAC, Lucas Abaga Nchama, Président de la COBAC, a fait le point sur la situation des établissements bancaires au 31 Mars 2015. Il en ressort qu'à cette date, le volume des créances difficiles à recouvrer inscrites au bilan des banques de la CEMAC est en hausse de 2% par rapport à la même période en 2014, et s'élève à 894 milliards de francs Cfa. Ce qui représente 11,8% des crédits bruts octroyés sur la même période par l'ensemble des institutions bancaires. D'autre part, les assises ont donné les résultats suivants:

Postes du bilan (en milliards)	Fin mars 2014	Fin mars 2015	variation en volume	Variation % (Mars 2015/Mars 2014)
Dépôts collectés	9 298	9 944	646,36	6,5%
Crédits bruts	6 920	7 528	607,50	8,07%
Excédent de trésorerie	3 423	3 575	151,93	4,25%
Total du bilan	11 487	12 571	1083,6	8,62%

**UNE UNION TRIPARTITE POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES EN AFRIQUE**

La Corée, la Banque Mondiale et les Etats africains, dont le Cameroun ont décidé de collaborer ensemble pour constituer dans les pays africains, une main d'œuvre de qualité capable de relever le défi de mutation socioéconomique des pays africains. Cette collaboration rentre dans le cadre du Partenariat pour le Développement des Compétences en Sciences Appliquées, Ingénierie et Technologies (PASET), une initiative conjointe de la Banque mondiale et de pays africains lancée en 2013, qui vise le développement des compétences, du deuxième cycle secondaire à la recherche, en passant par l'enseignement technique et professionnel. Le choix de la Corée dans ce coaching tient au fait que « en à peine 50 ans, la Corée a su passer du statut de pays dépendant de l'aide à celui de pays donateur, grâce à une croissance économique rapide garante de sa prospérité : le revenu par habitant y est en effet passé de 67 dollars au début des années 1950 à 22 670 dollars (environ 11,3 million FCfa) en 2012. » Une expérience dont les pays africains pourront bénéficier.

## SOURCES:

LA BEAC ABASSE DE 50 POINTS SON PRINCIPAL TAUX D'INTÉRÊT DIRECTEUR <http://www.investiraucameroun.com>  
 LE GOUVERNEMENT LANCE LE PROJET DE COLLECTE ET DE DIFFUSION DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES <http://www.investiraucameroun.com>  
 LA COOPÉRATION CAMEROUN-FRANCE S'ENRICHIT DE QUATRE NOUVEAUX ACCORDS Cameroun Tribune N° 10876/7075 du 04/07/2015 <http://www.investiraucameroun.com>  
 LA COBAC JUGE EXORBITANTES LES COMMISSIONS PRÉLEVÉES PAR LES EMF SUR LES TRANSFERTS D'ARGENT Cameroun Tribune N° 10877/7076 du 06/07/2015  
 LES BAILLEURS DE FONDS D'ENGAGENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DOUANIÈRE Cameroun Tribune N° 10881/7080 du 10/07/2015  
 GUINNESS CAMEROUN PRÉVOIT 600% D'AUGMENTATION DE SA DEMANDE EN MATIÈRES PREMIÈRES LOCALES EN 2018 <http://www.investiraucameroun.com>  
 LE VOLUME DES CRÉANCES DOUTEUSES BANQUES DE LA CEMAC S'ACCROÎT DE 2% <http://www.investiraucameroun.com>  
 UNE UNION TRIPARTITE POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES EN AFRIQUE <http://www.investiraucameroun.com>

